



Wallonie

Arrondissement de Nivelles  
Province du Brabant wallon  
Commune de 1315 INCOURT

URBANISME  
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Raphaël JONCKHEERE, domicilié rue de la Haie 16 à 1315 Roux-Miroir.

Le bien concerné est situé Rue de la Haie 16 à 1315 Roux-Miroir, et est cadastré 05 B 44 S.

Le projet consiste en la construction de 3 garages et rénovation d'un volume annexe et présente les caractéristiques suivantes : Application de l'art. R.IV.40 - 2 du Code du Développement Territorial (Annexe à construire en recul par rapport aux bâtiments situés sur les parcelles contigües).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45, le lundi de 17 heures à 19 heures, ou sur rendez-vous à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Nathalie HAHN, Agent administratif, ☎ 010/23.95.93, ☎ 010/88.93.72, ✉ [urbanisme@incourt.be](mailto:urbanisme@incourt.be).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/10/2018 au 08/11/2018 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@incourt.be](mailto:urbanisme@incourt.be)

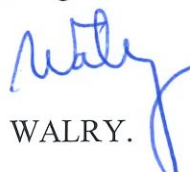
POUR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

  
F. LEGRAND.



Le Bourgmestre

  
L. WALRY.